



# Conseil économique et social

Distr. générale  
27 février 2012  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Conférence des statisticiens européens

Soixantième réunion plénière

Paris, 6-8 juin 2012

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**Examen de la performance des sous-programmes  
et planification des programmes**

## Programme statistique pour 2012

### Note du secrétariat

#### *Résumé*

Le présent document décrit le programme statistique de la Commission économique pour l'Europe pour 2012. Ce programme est étroitement lié au programme biennal contenu dans le document ECE/CES/2012/14. Les deux documents décrivent le plan de travail sous une forme différente, et leurs objectifs sont différents.

Le Programme a été approuvé par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens lors de sa réunion des 2 et 3 novembre 2011.

La liste des réunions et ateliers tenus et la liste préliminaire des réunions prévues figurent dans le document ECE/CES/2012/13/Add.2.

## I. Contexte général

1. Le présent document décrit le programme statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour 2012 sous la forme d'un texte narratif qui décrit les principales activités, leurs objectifs et les résultats attendus. Il est basé sur le modèle de présentation des rapports au Comité exécutif de la CEE. Il est utilisé à diverses fins de présentation de rapports et de relations publiques.
2. Les activités sont décrites suivant la structure générale ci-après:
  - a) Une brève description générale de l'activité;
  - b) Les raisons de la nécessité de l'activité;
  - c) Le mandat: lien avec une initiative, une décision ou d'autres travaux de l'ONU;
  - d) Les principales mesures pour 2012;
  - e) Les résultats et effets attendus.

## II. Introduction

3. La CEE travaille avec les États membres afin d'améliorer les statistiques requises pour prendre des décisions économiques, sociales et environnementales efficaces et pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs internationaux de développement. Le travail effectué dans ce domaine est régi par le Comité sectoriel de statistique de la Conférence des statisticiens européens (CES), qui veille à ce que les priorités des pays soient bien prises en compte. Par ailleurs, ce travail fait suite aux initiatives prises au niveau mondial par l'Assemblée générale des Nations Unies et la Commission de statistique de l'ONU.
4. Les principaux objectifs sont d'améliorer les statistiques nationales officielles et leur comparabilité internationale, de promouvoir une coordination étroite des activités statistiques des organisations internationales, de répondre à tous besoins nouveaux en matière de coopération internationale et d'examiner et d'adopter des normes statistiques<sup>1</sup>. Le travail s'appuie sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, qu'il promeut. Il s'agit d'une norme adoptée par la CEE en 1992, et reprise au niveau mondial par la Commission de statistique de l'ONU en 1994.
5. La CES répond de façon flexible et coordonnée aux priorités des États membres. La flexibilité est assurée par la création d'équipes de spécialistes chargées de tâches particulières suivant des mandats, pour des résultats et selon des calendriers précis. Ce travail donne lieu à des résultats tels que des normes, des lignes directrices et des recommandations concernant les statistiques, qui ont souvent des répercussions globales.
6. Le sous-programme statistique portera sur un certain nombre de domaines spécifiques, en particulier sur les domaines dans lesquels la CEE est en mesure d'apporter une valeur ajoutée et de compléter le travail statistique d'autres organisations internationales. Le travail est mené en coopération étroite avec les experts des pays et des organisations internationales, y compris de pays extérieurs à la région de la CEE.

---

<sup>1</sup> ECE/CES/2007/8: Règles et procédures régissant les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son Bureau et des équipes de spécialistes.

7. Le travail porte sur quatre domaines principaux: coordination du travail statistique international dans la région de la CEE, travail méthodologique visant à développer et promouvoir l'application de normes, directives et recommandations, création de capacités et base de données statistiques de la CEE.

### **III. Coordination du travail statistique international dans la région de la Commission économique pour l'Europe**

8. La promotion de la coordination du travail statistique international dans la région de la CEE est une des tâches prioritaires de la CES. Une coordination efficace est importante pour éviter les doubles emplois, trouver des synergies, utiliser efficacement les ressources et réduire la charge de travail qui pèse sur les offices nationaux de statistique. Qui plus est, la coopération internationale, facteur important d'amélioration des systèmes des statistiques officielles de tous les pays, est inscrite dans les Principes fondamentaux de la statistique officielle<sup>2</sup>.

9. La CES est un organe qui se compose des directeurs des offices nationaux de statistiques de la région de la CEE, auquel prennent également part l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, le Japon, le Mexique, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée. Les principales organisations internationales actives dans le domaine de la statistique dans la région de la CEE participent aussi aux travaux de la CES. C'est notamment le cas des organisations suivantes: Office de statistique de l'Union européenne (Eurostat), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT), Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale et autres.

10. La Conférence et son Bureau constituent un cadre de coordination des travaux statistiques internationaux. Sur le plan pratique, cette coordination est assurée par plusieurs mécanismes, dont les principaux sont les réunions régulières de la CES et de son Bureau, les séminaires consacrés aux aspects fondamentaux et aux nouveaux enjeux des systèmes statistiques, les études approfondies portant sur certains domaines statistiques, et la Base de données sur les activités statistiques internationales. La Division de statistique de la CEE assure le secrétariat de la Conférence et réalise les travaux de fond qui lui sont confiés par la Conférence et par son Bureau.

11. Les thèmes des séminaires de la CES, qui sont sélectionnés par les pays membres, couvrent des questions qui présentent un intérêt pour les directeurs des offices nationaux de statistique. En 2012, le premier séminaire sera consacré à la mise en œuvre des Principes fondamentaux de la statistique officielle. Avec la diversification des sources de statistiques officielles et la volonté toujours plus forte de prendre des décisions motivées, le rôle des statistiques officielles a considérablement évolué depuis l'adoption des Principes, il y a vingt ans. Les participants au séminaire s'intéresseront à la façon de résoudre les nouvelles difficultés. Ils accorderont une attention particulière à la coordination des systèmes nationaux de statistique, qui est un des Principes les plus difficiles à appliquer dans la pratique. Le séminaire fait également suite à un appel de la Commission de statistique de l'ONU pour des évaluations régionales de la mise en œuvre des Principes fondamentaux.

12. Le deuxième séminaire de 2012 sera consacré aux difficultés à venir s'agissant des recensements de la population et des logements. Les participants traiteront plus spécifiquement des questions relatives à la planification du prochain cycle de recensements

<sup>2</sup> Décision n° C(47) de la Commission économique pour l'Europe, 1992.

sur la base des enseignements tirés du cycle de 2010. Ils réfléchiront à la façon dont les innovations technologiques et méthodologiques peuvent améliorer l'efficacité des recensements et permettre la production de données de grande qualité moyennant des coûts maîtrisés. Le séminaire alimentera l'analyse des récents recensements entreprise par la Commission de statistique de l'ONU.

13. Le Bureau de la CES se réunira deux fois en 2012 pour orienter le programme de travail de la Conférence et faire en sorte qu'il reflète les priorités des pays membres. Deux des domaines de travail de la statistique internationale seront examinés en profondeur en 2012. Le premier thème, à savoir la mesure de la pauvreté, est essentiel pour observer les progrès accomplis dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La comparabilité internationale des statistiques de la pauvreté s'est révélée problématique en raison des différences entre les définitions et les méthodes employées pour mesurer la pauvreté, et des différences entre les seuils de pauvreté appliqués au niveau national. Cette étude devrait déboucher sur des propositions concernant des activités de suivi destinées à améliorer l'action en ce domaine.

14. Le deuxième thème qui sera examiné en profondeur est celui des statistiques de la banque, des assurances et de la finance. Ce thème a été retenu suite à la crise économique, qui a fait apparaître des lacunes dans les données qui nuisent à l'analyse de la stabilité du secteur financier.

15. En outre, les trois études approfondies réalisées à la fin de 2011 concernant les statistiques de l'éducation, la production mondiale et les méthodes d'enquête sur les ménages devraient donner lieu à un travail de suivi en 2012.

16. La Division de statistique de la CEE gère une Base de données des activités statistiques internationales, qui est actualisée annuellement et qui est un outil qui vise à appuyer la Conférence et son Bureau dans leur rôle de coordination. Il s'agit d'un recueil de statistiques compilé par les organisations internationales en 2012 dans la région de la CEE, accessible en ligne par les pays et les organisations internationales dans le but de promouvoir la coopération et d'éviter la répétition des efforts.

#### **IV. Travail méthodologique dans divers domaines statistiques**

17. Les activités méthodologiques visent à mettre au point et à appliquer des normes, des directives et des recommandations internationales pour améliorer la qualité et accroître la comparabilité des statistiques officielles. Le travail, qui dépend de la demande, est initié par la Conférence et son Bureau. Le sous-programme portera sur un certain nombre de domaines, en particulier sur les domaines dans lesquels la CEE peut apporter une valeur ajoutée et compléter le travail statistique d'autres organisations internationales. Le travail est réalisé en étroite coopération avec les experts de pays, y compris de pays extérieurs à la région de la CEE, et d'organisations internationales.

18. La flexibilité est assurée en recourant à des équipes de spécialistes (groupes directeurs, équipes spéciales) créées par le Bureau de la CES pour accomplir une tâche particulière avec un mandat, une composition, un calendrier (deux ou trois ans) et une clause d'extinction précis. Leurs travaux donnent lieu à des directives méthodologiques et pratiques, à des recueils des principales pratiques statistiques et à la mise en ligne d'outils de formation. Pour en garantir la qualité et la pertinence, les résultats font l'objet de consultations avec l'ensemble des membres de la CES avant d'être approuvés par celle-ci. L'accès public à l'ensemble des documents s'y rapportant en garantit la transparence et la responsabilisation.

19. Plusieurs équipes spéciales ont été dissoutes en 2011 après avoir achevé leurs travaux: Groupe de travail chargé d'analyser l'impact de la mondialisation sur les comptes nationaux, Équipe spéciale chargée de mettre à jour le guide du Groupe de Canberra sur les statistiques du revenu des ménages, Équipe spéciale sur les violences sexistes et Équipe spéciale sur la mesure de l'état de santé. De nouvelles équipes spéciales commenceront à travailler en 2012. C'est par exemple le cas de l'Équipe spéciale de l'analyse de l'impact de la mondialisation de la production sur les statistiques et de l'Équipe spéciale chargée de l'amélioration des statistiques sur les changements climatiques.

## A. Statistiques économiques

20. La CEE travaille avec les pays à la poursuite de la mise au point et à la promotion de normes et de pratiques recommandées à l'échelle internationale pour améliorer la qualité et accroître la comparabilité des statistiques économiques, notamment dans les domaines suivants: comptabilité nationale, mondialisation, statistiques sur les prix, registres des activités industrielles et commerciales et statistiques à court terme.

21. La CEE promeut l'application du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), nouvelle norme mondiale qui fixe un cadre global pour la production de comptes économiques adaptés aux nouvelles nécessités et à la rapide évolution de l'économie mondiale. Ce travail s'inscrit dans le cadre du Programme mondial de mise en œuvre du SCN 2008 adopté par la Commission de statistique de l'ONU. Il est mené en concertation avec le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, qui coordonne au niveau mondial la mise en œuvre de la nouvelle norme. Le Groupe d'experts CEE Eurostat/OCDE sur la comptabilité nationale se réunira en 2012 afin d'examiner les nouveaux problèmes qui intéressent les pays, tels que la mesure des services, du bien-être des ménages et de l'internationalisation des économies.

22. En 2012, la CEE s'attachera également à aider les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) et les pays d'Europe du Sud-Est à mettre au point leurs plans de mise en œuvre du SCN 2008 en réponse aux besoins exprimés en 2011 lors d'une réunion régionale. Des ateliers seront consacrés aux problèmes spécifiques des pays de la région.

23. La mondialisation, dans ses aspects liés à la circulation transfrontière des personnes, des capitaux et des biens et services, a un impact important sur l'économie et pose des problèmes aux statisticiens de tous les pays. En 2011, un groupe d'experts créé sous les auspices du Bureau de la CES a parachevé un guide sur les effets de la mondialisation sur les comptes nationaux. Eurostat, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le FMI, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de nombreux offices de statistique parmi les plus importants ont activement pris part à ce travail. En 2011, la Conférence des statisticiens européens a approuvé le guide, ainsi que le programme de recherche qui définit les domaines à étudier de manière plus approfondie. Les problèmes conceptuels et les difficultés de mesure que pose la mondialisation de la production ont été considérés comme prioritaires et des travaux seront entrepris dans ce domaine en 2012.

24. En coopération avec le Bureau international du Travail (BIT), le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres partenaires, la CEE promeut la mise en œuvre des normes et recommandations internationales relatives aux indices des prix à la consommation (IPC). En 2012, une réunion organisée conjointement avec le BIT sera consacrée aux prix de l'immobilier résidentiel. La dernière crise financière a révélé dans ce domaine des lacunes et des incohérences qui compliquent la mise au point de mesures appropriées. Les participants à la réunion s'intéresseront au nouveau manuel des indices des prix de l'immobilier résidentiel élaboré sous les auspices du Groupe de travail intersecrétariats sur

les statistiques des prix. Ils se pencheront également sur la façon d'améliorer les méthodes de collecte des données et de production des statistiques des prix, et sur des questions qui ont une importance particulière pour les pays de l'EOCAC.

25. La CEE s'attache à faire en sorte que les pays de l'EOCAC et les pays de l'Europe du Sud-Est créent des registres des activités industrielles et commerciales, qui sont des outils indispensables pour améliorer l'efficacité de la collecte des données et de la production de statistiques sur les entreprises. En coopération avec Eurostat et l'OCDE, elle prolongera la réunion de septembre 2011 par l'élaboration d'un ensemble de directives internationales sur les registres des activités industrielles et commerciales. En 2012, la CEE et Eurostat entreprendront une enquête biennale destinée à évaluer le développement des registres des activités industrielles et commerciales dans les pays de l'EOCAC. L'utilisation efficace de ces registres permettra d'intégrer des données économiques provenant de diverses sources et, ce faisant, d'améliorer l'efficacité des processus de production, ce qui est particulièrement important compte tenu des ressources limitées et de la demande croissante de statistiques de la part des utilisateurs.

26. Un projet de création de capacités lancé en 2010 s'attaque aux difficultés nouvelles des statistiques économiques dans les pays de l'EOCAC. Les trois ateliers organisés en 2011 seront suivis en 2012 d'un atelier spécialisé sur les techniques d'ajustement saisonnier. L'ajustement saisonnier est essentiel à la comparabilité des données, car il permet de corriger les différences de nombre de jours travaillés sur une période donnée et les fluctuations saisonnières. De plus, il permet, plus efficacement et plus rapidement que toute autre donnée, de mettre en évidence des changements de tendance dans le développement économique. Un ensemble complet d'outils de formation et de directives sera publié sur Internet en anglais et en russe pour aider les pays.

## **B. Statistiques sociales et démographiques**

27. Au cours des dernières années, l'importance cruciale de la mesure du bien-être et de l'environnement social de la population a été de plus en plus largement reconnue, notamment dans le contexte des efforts entrepris pour améliorer la mesure du progrès des sociétés. L'intérêt des statistiques démographiques est par ailleurs accentué par les répercussions croissantes du vieillissement de la population sur tous les domaines de la société. Nombre de documents d'orientation majeurs, notamment le Programme d'action de Beijing et la Déclaration du Millénaire, soulignent l'importance de l'égalité entre hommes et femmes, dont ils préconisent l'amélioration de la mesure. Plus récemment, l'Assemblée générale a adopté des résolutions sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, résolutions qui ont été prolongées par un travail statistique coordonné par un groupe des Amis de la présidence de la Commission de statistique de l'ONU. Le dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, qui s'est tenu dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, a conduit à une intensification des efforts internationaux destinés à améliorer la mesure des migrations. Les activités menées par la CEE dans le domaine des statistiques sociales et démographiques ont pour objet l'amélioration des statistiques qui touchent à ces domaines d'une grande importance pour la prise de décisions. En 2012, les travaux se concentreront sur les recensements de la population et des logements, les migrations, les questions sexospécifiques, le budget-temps et la criminalité.

28. S'agissant des recensements de la population et des logements, la CEE contribue à la mise en œuvre des *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des logements de 2010*. Un recensement effectué selon les méthodes traditionnelles représente souvent l'opération statistique la plus complexe et la plus coûteuse qu'un État soit amené à entreprendre. Le coût global du cycle de recensement

de 2010 a été estimé à 32 milliards de dollars des États-Unis. Cependant, les recensements de population représentent le fondement même des systèmes statistiques, car ils apportent des données de référence utiles pour d'autres statistiques, et ils sont à la base de la planification de l'infrastructure et des services publics.

29. La CEE travaille avec les États membres à la promotion de méthodes de recensement efficaces et innovantes. Deux réunions d'experts seront organisées en 2012 afin de susciter un échange de données d'expérience autour de l'actuel cycle de recensement et d'entamer la révision des recommandations en vue du cycle de 2020. Une attention particulière sera accordée aux méthodes de recensement innovantes et, en particulier, à l'utilisation des données issues de registres. La CEE organisera par ailleurs un séminaire sur les recensements de population dans le cadre de la session de la Conférence de 2012. Ces activités sont menées en étroite coopération avec la Commission de statistique de l'ONU, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et Eurostat. La CEE participe toujours à la mission internationale de surveillance organisée dans le cadre de la préparation du prochain recensement de la population et des logements en Bosnie-Herzégovine.

30. S'agissant des statistiques sur les migrations, la CEE s'attache à améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité internationale des données sur les migrations des États membres, en réponse à une forte demande exprimée par les décideurs et les autres utilisateurs pour des données plus abondantes et de meilleure qualité. En 2012, l'Équipe spéciale sur l'analyse des estimations des migrations internationales à partir de différentes définitions concernant la durée du séjour achèvera ses travaux. Deux autres équipes spéciales poursuivront leurs activités, qui seront consacrées, respectivement, aux domaines suivants:

a) Amélioration des statistiques sur les migrations par l'utilisation des enquêtes sur les ménages, des données administratives, des recensements de population et d'autres sources; et

b) Mesure des conditions socioéconomiques des migrants.

31. En 2012, la CEE organisera avec Eurostat la session de travail bisannuelle sur les migrations. Afin de mieux utiliser les données sur l'immigration provenant d'autres pays pour mesurer l'émigration, elle mettra en service un centre d'échange d'informations sur les statistiques des migrations qui comportera des données pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

32. De nombreux et importants documents d'orientation, tels que le Programme d'action de Beijing et la Déclaration du Millénaire, insistent sur l'importance de l'égalité entre hommes et femmes, laquelle requiert que soient mesurés les progrès vers cet objectif, de même que le rôle respectif des hommes et des femmes, les différences dans l'accès et la maîtrise des ressources et les différences de compétences et d'intérêts. Le travail mené par la CEE en ce qui concerne les statistiques différenciées en fonction du sexe consiste notamment à partager des connaissances et des données d'expérience lors des réunions de travail bisannuelles, à élaborer des directives et des indicateurs, à collecter et diffuser des données et à créer des capacités dans les États membres. En 2012, la CEE organisera une réunion de travail consacrée aux statistiques différenciées en fonction du sexe. La nouvelle Équipe spéciale de la CEE pour les indicateurs de l'égalité entre les sexes s'attachera à élaborer un ensemble d'indicateurs comparables et produits régulièrement permettant de décrire les principales inégalités entre hommes et femmes et de surveiller l'application des politiques dans ce domaine. La CEE continuera également à promouvoir l'utilisation, par les États membres, de ses dernières réalisations majeures s'agissant des statistiques différenciées en fonction du sexe, à savoir le manuel sur les statistiques différenciées en fonction du sexe, les outils de formation multimédias et le module d'enquête sur les

violences à l'égard des femmes. La base de données de la CEE sur la question sera complètement actualisée en 2012.

33. Les enquêtes consacrées au budget-temps procurent des données indispensables sur la qualité de vie et le bien-être, de même qu'un éclairage sur le travail non rémunéré, les conditions de vie et l'égalité entre les sexes. Les statistiques consacrées au budget-temps occupent une place particulièrement importante dans les efforts internationaux menés pour améliorer la mesure du progrès social au-delà de la seule utilisation du produit intérieur brut (PIB). La nécessité d'une plus grande harmonisation et la question de l'actualité ont conduit à la création d'une Équipe spéciale qui élaborera en 2012 une série de directives visant à harmoniser les enquêtes et à faciliter la comparaison des données statistiques qui en seront tirées. Elle s'attachera à recenser les bonnes pratiques en vue d'aider les pays à procéder à ces enquêtes complexes. Elle analysera également les moyens de renforcer la pertinence de ces enquêtes dans la prise de décisions et d'en réduire le coût.

34. Pour assurer la comparabilité des mesures de l'état de santé de la population, des outils communs couvrant des dimensions multiples de la santé ont été mis au point conjointement avec Eurostat et l'Organisation mondiale de la santé, dans le cadre d'une Équipe spéciale; celle-ci est parvenue à un consensus sur bien des aspects conceptuels et pratiques, ce qui a permis l'adoption d'un instrument d'enquête commun par le Bureau de la CES en novembre 2011. En 2012, un Groupe directeur sur la mesure de l'état de santé continuera à promouvoir l'utilisation de ce nouvel instrument.

35. Les statistiques sur la criminalité sont un des domaines où la comparabilité internationale est très difficile à réaliser, les données étant collectées à des fins essentiellement nationales et dépendant en grande partie des systèmes législatifs et judiciaires des différents pays. Pour surmonter ces difficultés, la CEE travaille en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et la Commission européenne. En particulier, une Équipe spéciale travaille sur les problèmes méthodologiques se rapportant à la mise au point d'une classification internationale des infractions à des fins de statistiques. Cette équipe spéciale doit achever son rapport en 2012.

36. La CEE dirige le travail sur la mesure de la qualité de l'emploi, conjointement avec Eurostat et le BIT, afin de répondre à la demande de données sur les aspects qualitatifs de l'emploi du point de vue des travailleurs, au-delà des statistiques traditionnelles consacrées à la main-d'œuvre. En 2010, elle a publié le rapport sur les indicateurs potentiels pour la mesure statistique de la qualité de l'emploi, dans lequel sont décrits les concepts et la structure des indicateurs de la qualité de l'emploi. Dans le courant de l'automne 2011, une réunion a été consacrée aux résultats de l'expérimentation des indicateurs dans les pays et aux problèmes pratiques posés par la mesure. Il est proposé de poursuivre les travaux sur la base des résultats de cette expérimentation et de mettre au point des directives opérationnelles pour le calcul pratique des indicateurs.

### **C. Statistiques sur le développement durable, l'environnement et les changements climatiques, et mesure de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

37. Lors de sa session du printemps de 2011, la CEE a souligné qu'il importait de disposer d'informations statistiques de qualité pour répondre aux attentes croissantes en matière de développement durable. Des statistiques de qualité sont essentielles pour élaborer des politiques appropriées et cohérentes et contrôler leur mise en œuvre. Toutefois, face à la multiplicité d'approches et d'ensembles d'indicateurs en ce domaine, la Commission a prié la Conférence de formuler des recommandations et de s'entendre sur un

cadre commun de mesures du développement durable dans le domaine des statistiques officielles.

38. Une Équipe spéciale CEE/Eurostat/OCDE s'emploie à harmoniser les méthodes employées pour mesurer le développement durable, faisant fond sur le cadre théorique (publié en 2009) centré sur la surveillance du capital économique, environnemental, humain et social légué aux générations futures, étendu aux questions du bien-être, de la qualité de vie et de l'aspect international du développement durable. Une analyse approfondie des données et indicateurs disponibles facilite l'identification des indicateurs qui reposent sur une base théorique solide et qui sont susceptibles d'être utilisés pour suivre en œuvre des stratégies nationales de développement durable. Le rapport final devrait être présenté à la CES lors de sa réunion plénière de 2012.

39. Le séminaire organisé par la CES en 2011 a été consacré à la mesure du capital humain en tant que moteur de croissance économique, de durabilité et de productivité. De nombreux problèmes théoriques et pratiques de mesure doivent être résolus avant que les pays puissent élaborer des statistiques officielles dans ce domaine. En prolongement de ce séminaire, une étude sera préparée dans le but de faire le point des principales initiatives et questions concernant le capital humain, afin de rechercher les moyens de progresser.

40. Les questions environnementales font l'objet d'une attention accrue, laquelle est à l'origine d'une augmentation de la demande de statistiques de qualité afin d'améliorer l'efficacité de la surveillance de l'environnement. C'est pourquoi, en 2009, le Comité des politiques de l'environnement de la CEE et la Conférence des statisticiens européens ont créé une Équipe spéciale sur les indicateurs de l'état de l'environnement, dont le principal objectif est d'améliorer la production de données sur l'environnement et de promouvoir leur comparabilité dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est. En 2012, l'Équipe spéciale poursuivra l'étude des méthodes et produira des séries chronologiques sur certains indicateurs de l'état de l'environnement tirés des *Recommandations aux gouvernements des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale pour l'application d'indicateurs de l'état de l'environnement*. Ce travail est réalisé en étroite coopération avec l'Agence européenne de l'environnement. En 2012, la Division de statistique examinera également la possibilité d'entreprendre avec la Division de l'énergie un travail conjoint consacré aux indicateurs énergétiques en rapport avec l'environnement.

41. Dans le cadre d'un projet relevant du Compte des Nations Unies pour le développement, un travail de création de capacités sera entrepris dans les pays de l'EOCAC en 2012-2013 afin de faciliter la mise en œuvre des recommandations internationales et des bonnes pratiques s'agissant de la production d'indicateurs de la durabilité environnementale. Le projet est étroitement lié aux travaux de la CEE sur la mesure du développement durable et les indicateurs de l'état de l'environnement. Les activités seront menées en coordination avec la Division de statistique de l'ONU, l'Agence européenne de l'environnement et Eurostat. En 2012, un inventaire de l'état des statistiques consacrées au développement durable et à l'environnement dans les pays de l'EOCAC sera préparé dans le but d'identifier les problèmes qui devront être traités prioritairement lors des ateliers prévus.

42. Une demande toujours plus forte s'exprime pour un renforcement des moyens des pays de produire des statistiques de qualité se rapportant aux changements climatiques. En 2011, à la demande du Bureau de la CES et du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale, la CEE a réalisé une enquête destinée à déterminer dans quelle mesure les offices nationaux de statistique étaient engagés dans le travail se rapportant aux changements climatiques et dans la réalisation d'inventaires des émissions de gaz à effet de serre. Sous réserve de l'approbation du Bureau de la CES, un travail sera entrepris dans le but de résoudre les problèmes recensés par les pays dans le cadre de l'enquête.

43. La CEE aidera ses États membres à mesurer les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces travaux seront menés en étroite collaboration avec les commissions régionales et avec la Division de statistique de l'ONU. En 2012, elle établira un rapport consacré aux bonnes pratiques concernant la production et l'utilisation d'indicateurs concernant les OMD, dans lequel elle illustrera par des exemples probants les rapports nationaux consacrés aux OMD. La base de données de la CEE sur les indicateurs concernant les OMD, qui permet de réduire les écarts entre les données provenant de sources différentes, continuera à être étoffée. Les résultats alimenteront les travaux du Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs concernant les OMD. Les lacunes persistantes dans les données, l'utilisation insuffisante des données nationales officielles et les écarts de valeurs entre les indicateurs compilés par les organisations nationales, régionales et internationales feront l'objet d'une attention spécifique.

#### **D. Rationalisation de la production de statistiques**

44. Faisant suite à des demandes de directeurs d'offices nationaux de statistique, la CEE a récemment créé le Groupe de haut niveau sur l'évolution stratégique de l'architecture d'entreprise dans le domaine de la statistique, qui supervise les travaux en cours dans les domaines de la production et de la diffusion de statistiques en constante évolution, afin de maintenir la pertinence et l'efficacité des statistiques officielles. Le Groupe coordonne les activités des groupes d'experts concernés dans la région de la CEE, veillant à ce qu'ils travaillent à la réalisation d'objectifs communs. Cette coordination repose sur la vision d'une industrialisation de la future production et des produits des statistiques officielles, vision approuvée par la CES en juin 2011.

45. Le volet technologique de ce travail est promu par les groupes d'experts sur la mise en commun des logiciels et sur la gestion des systèmes d'information statistique. Un service d'entraide qui offre des logiciels de statistique en partage et propose un outil d'étalonnage des activités technologiques qui concernent les systèmes d'information statistique a été créé. En 2012, d'autres outils seront mis au point dans le but de faciliter la mise en commun des logiciels, des idées et des expériences entre les offices de statistiques et de promouvoir des systèmes nationaux de production de statistiques plus durables. Un exemple, qui prendra forme en 2012, est celui de la mise au point de logiciels de statistique multilingues.

46. L'édition des données statistiques est aujourd'hui une activité qui demande une quantité de ressources considérable aux offices nationaux de statistique. Elle consiste à corriger et valider les données entrantes, et à appliquer des méthodes pour pallier les données manquantes. Dans le prolongement de la vision concernant l'industrialisation de la production de statistiques, une réunion de travail sera organisée dans le courant de l'automne 2012 dans le but de mettre en commun des idées et des bonnes pratiques s'agissant de l'automatisation de l'édition. Pour maintenir l'activité entre les réunions de travail, une base de connaissances électronique a été constituée. Elle sera développée et actualisée en 2012.

47. La Conférence a prié le secrétariat de la CEE de préparer des propositions en vue de la réunion d'un groupe d'experts consacrée à la collecte de statistiques et à l'utilisation de sources de données non statistiques. Sous réserve de la décision du Bureau de la CES, cette réunion devrait avoir lieu dans le courant de l'automne 2012. Pour la première fois, elle réunira des spécialistes de la collecte de données venus de toute la région de la CEE, qui mettront en commun les meilleures pratiques et définiront les besoins en vue des travaux à venir en ce domaine. La réorganisation de la collecte des données est en cours dans de nombreux pays. Elle implique un bouleversement de la culture de fonctionnement, des outils technologiques et des relations avec les fournisseurs de données. Un des enjeux de ce

travail sera la façon de tirer parti des économies d'échelle en utilisant des outils et des méthodes communs pour collecter les données.

48. Un groupe directeur sur les métadonnées statistiques élabore actuellement un ensemble de normes et de bonnes pratiques sous la forme d'un cadre commun pour les métadonnées. La gestion et l'utilisation efficaces des métadonnées statistiques – à savoir les informations qui caractérisent et définissent les statistiques – sont considérées comme un thème important par la CES. Les principales tâches menées en 2012 seront d'étoffer la documentation sur les bonnes pratiques et d'étudier l'impact du «Web sémantique» sur les statistiques officielles. Le cadre commun pour les métadonnées est un outil de référence vivant qui est essentiellement publié sous forme électronique. Il peut donc être rapidement actualisé pour refléter les idées et les technologies nouvelles. Il comprend le modèle générique du processus de production statistique, outil important de normalisation et d'étalonnage de la production statistique qui s'est rapidement imposé comme une norme mondiale et qui a été adopté par les principaux partenaires de la CEE.

49. La CEE promeut la mise en commun des données d'expérience et des bonnes pratiques en matière de gestion et de formation des ressources humaines au sein des offices nationaux de statistique. En 2012, à la suite d'une décision du Bureau de la CES, la CEE organisera une réunion en vue d'examiner des recommandations relatives à la formation du personnel, au développement de la formation en ligne et à l'utilisation d'enquêtes auprès du personnel. Un service d'entraide interactif a été créé dans le but de faire connaître les expériences et de diffuser les outils de formation, afin de mobiliser une attention accrue sur les initiatives propres à améliorer la gestion des ressources humaines.

50. À la suite d'une étude approfondie récemment réalisée par le Bureau de la CES, et en réponse aux demandes adressées par les pays, le Groupe directeur chargé de la diffusion et de la communication des statistiques élabore actuellement un nouveau guide destiné à améliorer la connaissance des statistiques. Ce nouveau guide, qui sera achevé en 2012, complétera les trois volumes existants de la série bien connue *Making Data Meaningful*. Parmi les thèmes de travail du Groupe jugés prioritaires par les pays pour 2012 figurent, notamment, l'utilisation des réseaux sociaux et la communication des statistiques sur appareils mobiles tels que les «téléphones intelligents», iPods et autres.

51. La CEE met en place des mécanismes de communication destinés à faciliter l'échange d'idées entre organisations nationales et internationales de statistique. Par exemple, elle s'emploie à faciliter la création, par un consortium de pays, d'un modèle générique d'information statistique, et contribue aux travaux entrepris dans le but d'harmoniser les normes qui régissent la production de statistiques et l'archivage des données. Par ailleurs, la CEE collabore activement avec les équipes du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU dans le but d'établir un inventaire mondial des normes statistiques.

## V. Activités de renforcement des capacités

52. La CEE s'attache à développer la capacité des offices nationaux de statistique des pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est d'appliquer les normes et directives internationales. Elle veille en particulier à promouvoir les Principes fondamentaux de la statistique officielle, qui offrent une bonne base pour mettre en place un cadre juridique et institutionnel solide pour les systèmes nationaux de statistique.

53. Les activités de renforcement des capacités menées par la CEE comprennent, notamment:

- a) Des ateliers de formation;

- b) Des évaluations globales des systèmes de statistique;
- c) Des services consultatifs d'experts de la CEE pour répondre à des besoins spécifiques.

54. Ces activités sont menées en coordination et en partenariat avec d'autres organisations internationales, notamment la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Division de statistique de l'ONU, Eurostat, l'Association européenne de libre-échange (AELE), l'OCDE, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), PARIS 21, l'Institut statistique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (ISAP), la Banque mondiale, le FMI, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux.

55. La CEE réalise, en partenariat avec Eurostat et l'AELE, des évaluations globales des systèmes nationaux de statistiques des pays de l'EOCAC, dont l'objectif est de rendre clairement compte de l'état de développement des statistiques officielles. Ces évaluations aident les autorités nationales à mieux programmer le développement à long terme des statistiques, et les donateurs internationaux à orienter leurs activités de coopération technique en fonction de besoins clairement identifiés. Les évaluations globales réalisées en 2010-2011 en Arménie, en Azerbaïdjan, au Kirghizistan et en Ukraine devraient donner lieu à des plans d'action destinés à améliorer les statistiques nationales sur la base des recommandations. En 2012, il est prévu de réaliser des évaluations globales en Moldova, au Bélarus et au Tadjikistan. D'autres pays ont fait part de leur intérêt pour de telles évaluations dans les années qui viennent.

56. Les activités de renforcement des capacités de la CEE sont planifiées sur la base des conclusions des évaluations globales et en fonction des besoins des pays de l'EOCAC. En 2012, la CEE organisera des ateliers sous-régionaux et des services consultatifs pour examiner les difficultés rencontrées en ce qui concerne les statistiques économiques, sociales et environnementales, la rationalisation de la production de statistiques et l'amélioration des indicateurs nécessaires pour suivre les progrès réalisés en vue des OMD. Ces activités seront complétées par la promotion de l'échange de bonnes pratiques nationales au niveau sous-régional, la réalisation d'études de référence et la promotion de la création de réseaux d'experts.

57. Le Groupe de travail du projet pour les statistiques dans le cadre du Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECAC)<sup>3</sup> se réunit chaque année pour examiner les besoins en matière de renforcement des capacités et coordonner les activités des donateurs. En 2012, la CEE travaillera à la mise au point de trois nouveaux programmes (statistiques économiques, y compris la mise en œuvre du SCN 2008, statistiques sur les migrations régionales, et rationalisation de la production de statistiques dans les pays du SPECAC) et s'emploiera à lever des fonds pour les financer. Ces projets compléteront les activités de coopération technique en cours dans la région.

## VI. Base de données statistiques de la CEE

58. La CEE propose, à travers une interface Web en anglais et en russe, une base de données qui renferme un large éventail de renseignements concernant les pays membres. Cette base de données propose en outre les sources utilisées pour la fameuse publication intitulée *UNECE Countries in figures*, ainsi que pour de brefs articles consacrés au

<sup>3</sup> Pays membres: Afghanistan, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

développement économique et social de la région de la CEE, publiés dans *UNECE Weekly*. Des enquêtes sont réalisées chaque année auprès des utilisateurs pour assurer l'adéquation de la base de données à leurs besoins et identifier leurs nouveaux besoins. L'amélioration de l'efficacité des outils de traitement des données se poursuivra en 2012.

59. Des efforts particuliers sont faits pour proposer des données concernant les domaines qui ont une grande importance politique pour le système des Nations Unies, tels que les progrès accomplis en vue de la réalisation des OMD (conformément à un mandat inscrit dans le programme de réforme de la CEE de 2005), et les questions relatives à l'égalité entre les sexes. La compilation de données sur ces différents thèmes permet d'alimenter la réflexion concernant les problèmes de mesure et facilite la détermination des priorités méthodologiques à suivre pour améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques nationales. La base de données servira de plate-forme à un nouveau Centre d'échange d'informations sur les statistiques des migrations et aidera les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) à améliorer leurs statistiques sur l'émigration en utilisant les données sur l'immigration des autres pays.

60. La base de données statistiques de la CEE est également utilisée pour diffuser les données issues d'autres programmes de travail de la CEE. Elle renferme actuellement des statistiques sur les transports et les forêts. En 2012, une série d'indicateurs sur la mondialisation sera proposée à partir des données existantes. Un travail préparatoire destiné à recenser les données appropriées concernant les questions énergétiques et environnementales sera également entrepris en 2012. De ce point de vue, la base de données est une ressource stratégique pour toute la CEE.

---